AMIENS PICARDIE

DELEGATION DE SIGNATURE

Pôle Efficience, Finances et Qualité

Amiens, le 11/12/2018

LA DIRECTRICE GENERALE

Vu la sixième partie, livre I, titre 4, chapitre 3 du Code de la Santé Publique et notamment son article L 6143-7;

Vu le décret n° 2009-1765 du 30 décembre 2009 relatif au directeur et aux membres du directoire des établissements publics de santé ;

Vu le décret du Président de la République en date 1er septembre 2015 nommant Madame Danielle PORTAL en qualité de Directrice Générale du C.H.U. d'Amiens ;

Vu l'arrêté du Centre National de Gestion en date du 11 septembre 2015 nommant Madame Danielle PORTAL en qualité de Directrice Générale du C.H.U. d'Amiens ;

Vu le contrat de travail à durée indéterminée établi le 9 avril 2018 entre Rézak IDRIS et le CHU Amiens Picardie pour un recrutement en qualité de Directeur chargé du contrôle de gestion et de la performance à compter 1er juin 2018 ;

Vu la note de service n°49/2018 du 15 mai 2018 modifiant l'organigramme général du CHU Amiens Picardie ;

DECIDE

<u>Article 1er</u>: Délégation permanente est donnée à Madame Nathalie PERET, agent du Pôle Efficience, Finances et Qualité, pour signer les attestations de résidence des résidents domiciliés au Centre Saint Victor.

<u>Article 2</u>: Cette délégation de signature prend effet à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la Préfecture des Hauts de France – Préfecture de la Somme et prendra automatiquement fin au changement d'affectation de Madame Nathalie PERET.

La Directrice Générale

SPITALIAR REPORTED IN THE PROPERTY OF THE PROP

Danielle PORTAL

Le Chargé de Clientèle

Nathalie PERE